

TYPE D'OUVRAGE: ADDUCTION GRAVITAIRE

Pourquoi
élaborer un
budget
annuel?

Certains
équipements s'usent
rapidement (les robinets par
exemple) et doivent être
renouvelés régulièrement
pour éviter que le
système se dégrade.

Les comités eau
qui sont chargés de la
gestion de l'ouvrage
doivent aussi avoir les
moyens d'assurer leur
responsabilité.

Tout ceci à un coût qu'il faut
prévoir à l'avance pour que le
système soit maintenu en bon
état et que la qualité de l'eau
ne se dégrade pas.

C'est la raison pour laquelle,
les comités eau avec l'appui
de l'ACEA identifient les
dépenses à venir.

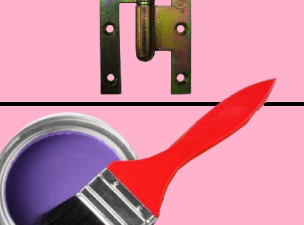
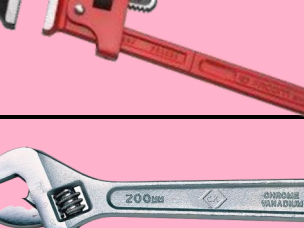
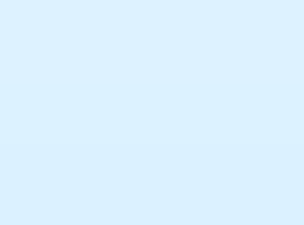
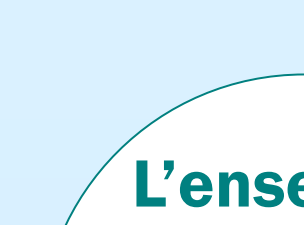
Les pannes
doivent être
réparées.

Les
équipements du
système d'adduction
de l'eau doivent être
vérifiés et entrete-
nus fréquemment.

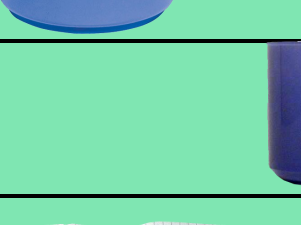
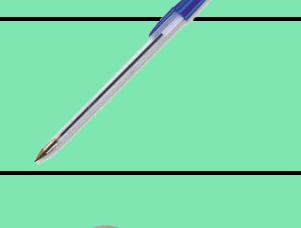
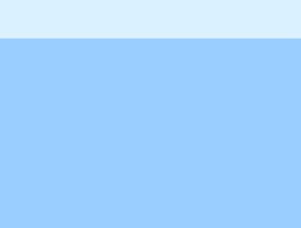
Quatre types de dépenses
sont identifiées dans le
Budget Annuel:

Le budget annuel total c'est la
somme de toutes ces dépenses

1

INVESTISSEMENT POUR ENTRETIEN DU RESEAU		
Article + Photo	Utilisation	
 Seau 5L	Utilisé par le technicien villageois pour nettoyer la boîte de captage ou la citerne	
 Zinga	Idem	
 Cadenas pour boîte de Captage	Pour verrouiller les boîtes de captage et citernes	
 Cadenas clôture	Pour verrouiller les clôtures autour des boîtes de captage	
 Porte cadenas	Pour fixer les cadenas	
 Charnières/ Gonds	Pour pouvoir ouvrir et fermer la porte de la clôture	
 Peinture	Pour éviter la rouille sur les éléments métalliques et les rendre plus durables	
 Clous	Pour fixer les gonds de la porte	
 Manchon n° 20 Manchon n° 25 Manchon n° 32	Les manchons servent à assembler les tuyaux entre eux	
 Clé à Griffe 12" Clé à Molette 10"	Pour serrer/ desserrer les écrous Pour serrer/ desserrer les boulons	

2

CHARGES D'ENTRETIEN REGulier DES BORNES FONTAINES		
Article + Photo	Utilisation	
 Robinet 20x27 ou 3/4	En moyenne, chaque Borne Fontaine nécessite environ 3 robinets par an.	
 Seau 15 L	Pour le nettoyage des Bornes Fontaines	
 Zinga	Idem	
 Cahier 96 pages	Destiné au président de la Borne Fontaine afin de suivre la liste des usagers qui viennent entretenir la BF ainsi que la liste des cotisants	
 Stylo	Idem	
 Petit cadenas	Pour verrouiller la porte de la clôture de la borne fontaine	
 Porte cadenas	Pour fixer le cadenas	
 Gonds	Pour fixer la porte de la clôture	
 Clous	Pour fixer les gonds	
 Teflon	Pour étanchéifier les raccords	

3

FONCTIONNEMENT ET GESTION DU COMITE EAU		
Article + Photo	Utilisation	
 Cahier 48 pages	Un pour chacun des membres du Comité Eau (président, secrétaire, commissaire aux comptes, technicien villageois, trésorier)	
 Stylo	Idem	
 Papier à lettre	Pour les lettres officielles (à la Commune par exemple)	
 Carnet de reçu	Délivré par le trésorier comme justificatif de paiement au moment de la collecte des cotisations	
 Barre de savon	Pour que le technicien villageois se lave les mains avant d'entrer dans le puits	
 Sur l'Eau	Pour maintenir la potabilité de l'eau après le passage du technicien villageois	
 Indemnité Technicien villageois	Le technicien villageois est une personne qui va être choisi dans le village et qui a plusieurs missions dont celle de contrôler les ouvrages une fois par mois	
 Frais de déplacement	Pour payer les frais des membres du comité quand il faut aller acheter du matériel ou se rendre à la Commune pour des réunions	
 Indemnisation repas	Indemnisation pour les repas des membres du comité quand des déplacements à la Commune sont nécessaires (limité à 10 par an)	
 Photo d'identité et photocopie des CIN	Pour la création du compte auprès d'un caisse rurale (président, trésorier, commissaire au compte)	
 Frais d'ouverture et de tenue de compte	Fonctionnement de la caisse rurale pour la sécurisation des fonds	

4

PARTICIPATION AU SERVICE COMMUNAL DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (SCEA)		
Article + Photo	Utilisation	
	Le SCEA assure le suivi des comités sur les plans technique et financier, à travers un Agent Communal de l'Eau et l'Assainissement (ACEA).	
	Une partie des cotisations permet d'indemniser l'ACEA pour ses services de suivi, contrôle et appui aux comités	

L'ensemble
du budget
annuel doit il être
renouvelé tous
les ans?

Ce budget est prévu pour une année.

Tous les ans, il faut élaborer
un nouveau budget annuel.

Mais les dépenses à prévoir ne seront pas toujours
identiques d'une année sur l'autre car il n'est pas
nécessaire de renouveler l'ensemble du matériel tous
les ans.

Il faut en effet différencier deux types de matériel

Les investissements:

Certains articles comme
les clés à griffes, ou les
clés à molettes sont des
acquisitions durables.

Ces équipements ne s'achètent
qu'une fois lors de l'établissement du
premier budget annuel et les usagers
n'ont pas à les renouveler tous les
ans.

Les consommables:

Certains articles par exemple les
barres de savon, les cahiers, les
stylos ..., ont des durée de vie
limitées.

Il faut donc les renouveler tous les
ans

Comment
est fixé
le montant
de la
cotisation?

Le montant de la cotisation est fixé à
partir de toutes les dépenses que le
Comité Eau a à faire pour assurer le
bon fonctionnement des
équipements

Les ouvrages d'accès à l'eau sont des aménagements collectifs
qui couvrent les besoins en eau potable
de plusieurs ménages
dans le village.

Le montant global du budget
annuel est donc logiquement
partagé entre tous les ménages
qui bénéficient du service.

C'est de cette façon que l'on
peut définir le montant de la
cotisation individuelle:
le budget annuel total est
divisé en fonction du nombre
de personnes actives qui vont
cotiser.

Ainsi, les usagers cotisent tous
ensemble en payant tous un petit peu.
C'est une solution très économique pour
tout le monde.

A condition que tout le monde paie sa
cotisation...